

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2016-01

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18 L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental**.

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR:

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI, Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER, Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER. Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS, Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU, Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016, CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

OBJET BUDGET PRIMITIF 2016

ADOPTE le budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 tient compte des contraintes financières que rencontrent les collectivités adhérentes et des enjeux liés à la réforme territoriale. Il est établi avant validation du compte administratif 2015.

Le budget total s'élève pour l'exercice 2016 à 3 237 285 €.

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes. La balance s'établit comme suit :

Déposé en Préfecture le

	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	3 232 857 €	3 232 857 €	
Investissement	4 428 €	4 428 €	
Total	3 237 285 €	3 237 285 €	

Section de fonctionnement

En dépenses

Mouvements réels :

Chapitre 011- Charges à caractère général 366 980 € Chapitre 012 – Dépenses de personnel 2 859 149 € Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 5 100 € Chapitre 66 – Charges financières 200 €

Total des dépenses réelles : 3 231 429 €

Mouvements d'ordre:

Chapitre 042 /compte 6811 – Dotations aux amortissements 1 428 € Total des dépenses d'ordre : 1 428 €

TOTAL des dépenses de fonctionnement : 3 232 857 €

En recettes

Mouvements réels :

Chapitre 013 - Atténuation de charges 31 000 €
Chapitre 70 – Produit des services 26 000 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations 3 175 857 €

TOTAL des recettes de fonctionnement : 3 232 857 €

Section d'investissement

En dépenses

Mouvements réels :

Chapitre 20 immobilisations incorporelles 300 €

Chapitre 21 immobilisations corporelles

Compte 2183 - Matériel informatique 800 €

Compte 2188 – Instruments de musique 828€

Chapitre 27 immobilisations financières

Compte 274 – Prêts action sociale 2 500 €

TOTAL des dépenses d'investissement : 4 428 €

En recettes

Mouvements réels :

Compte 274 – Remboursement avances 2 500 € Compte 1022 – FCTVA 500 €

. Total des recettes réelles : 3 000 €

Mouvements d'ordre :

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations 1 428 €

Total des recettes d'ordre : 1 428 €

TOTAL des recettes d'investissement : 4 428 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES : 3 237 285 € TOTAL GENERAL DES RECETTES : 3 237 285 €.

Les participations des communes et leurs groupements.

La délibération relative au budget 2015 retenait le principe d'un plan de stabilisation sur deux ans, 2015 et 2016. Les participations 2015 sont reconduites au budget 2016, dans l'attente des résultats du CA 2015.

Compte tenu de ces orientations, les participations des communes et EPCI sont fixées, pour l'appel à financement pour le premier semestre 2016, selon les valeurs annuelles du tableau ci-après :

Communes ou EPCI		Participation 2016 (en euros)	
Commune Millau		184 176	
Commune Saint-Affrique		51 715	
Commune Villefranche de Rouergue		49 725	
Rodez Agglomération		474 225	
CC du Pays Belmontais		11 911	
CC du Rougier de Camares		12 560	
CC D'Entraygues sur Truyère		9 850	
CC Aubrac Laguiole		15 216	
CC du Plateau de Montbazens		12 056	
CC Aveyron Ségala Viaur		16 193	
CC du Pays Rignacois		23 822	
CC de Sévérac le Château		15 520	
CC de l'Argence		15 881	
CC Pays d'Olt et d'Aubrac		14 650	
CC Espalion-Estaing		65 168	
CC Bozouls Comtal		21 021	
CC de la Viadène		7 788	
CC du Bas Segala		2 590	
Commune Pont de Salars		3 135	
Commune Saint-Juéry		747	
Commune St-Victor et Melvieu		567	
Commune Vezins de Levezou		1 401	
·	TOTAL	1 009 917	

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme La Présidente,

Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental







Place Foch – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 –<u>contact@crd-aveyron.fr</u>





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2016-02

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18 L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL. Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI, Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER, Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER. Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS, Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU, Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

OBJET:

Approbation des deux conventions de régularisation de mise à disposition des personnels de la communauté d'agglomération.

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE

Les deux conventions de régularisation de la mise à disposition de deux agents administratifs, salariés de la communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 30 juin 2016, auprès du syndicat mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.

ET AUTORISE

Déposé en Préfecture le

Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer ces deux conventions ainsi que les éventuels avenants pour renouvellement de ces mises à disposition.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

La Présidente.

Magali₄BE\$\$AOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental





Place Foch – 12000 RODEZ
Tél: 05 65 73 80 30 –contact@crd-aveyron.fr





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2016-03

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18 L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.

Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI, Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER, Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER. Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS, Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU, Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTE

OBJET:
Ressources
humaines:
Programme
pluriannuel d'accès
à l'emploi titulaire

L'actualisation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire établi en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique et du décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012. L'actualisation de ce programme est décidée après bilan de sa mise en œuvre et après avis du comité technique. Ce programme répond aux objectifs de la politique de gestion des ressources humaines, notamment de lutte contre la précarité d'emploi et d'accompagnement des personnels contractuels vers l'accès à la fonction publique leur donnant ainsi des perspectives d'évolution professionnelle.

Programme pluriannuel de titularisation actualisé

Grades emploi	Nombre de postes ouverts au recrutement				
discipline	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Total
ATEAP 2 ^{ème} classe, spécialité musique	0	2 postes à temps complet	2 postes à temps complet	3 postes à temps complet	7

Déposé en Préfecture le Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme **La Présidente**,

Magali BESSAOU
Vice-Présidente du Conseil Départemental

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

 $\label{eq:placeFoch} \begin{array}{c} Place\ Foch-12000\ RODEZ \\ T\'el:\ 05\ 65\ 73\ 80\ 30\ -\underline{contact@crd-aveyron.fr} \end{array}$

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2016-04

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18 L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL. Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR:

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI, Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER, Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER. Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS, Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU, Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016.

OBJET:

Autorisation accordée à la Présidente pour solliciter une subvention de l'Etat CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE

La Présidente du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron à solliciter une subvention de l'Etat, pour le fonctionnement du CRDA, au titre de l'exercice 2016.

Déposé en Préfecture le

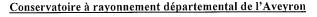
Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

La Présidente,

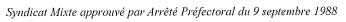
Magali BESSAOป

Vice-Présidente du Conseil Départemental





Place Foch – 12000 RODEZ
Tél: 05 65 73 80 30 – contact@crd-aveyron.fr







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Délibération n° 2016-05

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18 L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR:

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

OBJET

Ressources humaines : Taux de promotion applicables aux avancements de grade.

ADOPTE

Les taux de promotion suivants applicables aux avancements de grade, après avis du comité technique.

Cadres d'emploi /grades actuels	Grades d'avancement	Taux maxi
Directeur territorial	DTEEA 1 ^{ère} catégorie	1
d'établissement d'enseignement artistique 2 ^{ème} catégorie		
Professeur territorial	PTEA hors classe	0,20
d'enseignement artistique de		
classe normale		
Assistant territorial	ATEA principal 1 ^{ère} classe	0,20
d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe		
Adjoint administratif de 2 ^{ème}	Adjoint administratif de 1 ^{ère}	1
classe	classe	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	0,5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	0,5

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme__

La Présidente

Magali BESSAOU
Vice-Présidente du Conseil Départemental

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch — 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 — <u>contact@crd-aveyron.fr</u>

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988









EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Délibération n° 2016-06

Nombre de représentants au Comité Syndical

en exercice : 28 présents : 11 pouvoirs : 7 votants : 18

OBJET:

Château.

Contrat de cession

la commune d'Onet le

d'instruments de musique par

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS:

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François

Absents ayant donné POUVOIR:

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI, Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER, Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER. Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS, Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU, Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE

Madame la Présidente à signer le contrat de cession, à titre onéreux, des instruments de musique par la commune d'Onet le Château au Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.

A la suite du redimensionnement de son dispositif « orchestre à l'école », la commune d'Onet le Château dispose d'instruments dont elle n'a plus usage. La ville de Rodez a ouvert un nouveau dispositif « orchestre à l'école » pour l'école de Gourgan et a besoin d'instruments. Le rapprochement entre les besoins de la ville de Rodez et les disponibilités de la commune d'Onet le Château a conduit à un contrat de cession de ces instruments au syndicat mixte du conservatoire, celui-ci les mettant ensuite à la disposition de la ville de Rodez qui prendra à sa charge les frais d'entretien.

Ces instruments sont cédés à la valeur nette comptable totale de 1 500 euros. La liste figure dans le contrat de cession ci-joint.

> Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

> > La Présidente.

Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch - 12000 RODEZ

Tél: 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Déposé en Préfecture le



